

DIN 1110

Titre du cours	Infographie 1
Crédits	3
Trimestre	Automne
Préalables	N/A
Type de cours	Théorique - laboratoire, obligatoire
Responsable	Professeur coordonnateur de la 1e année
Enseignant [s]	Chargé de cours

Descriptif du cours	Initiation aux techniques informatiques de dessin et de représentation formelle. Introduction au dessin 2D de type matricielle et de type vectoriel et à la modélisation 3D (solide). Ce cours comporte une part importante d'enseignements individuels et pratiques qui le rapproche de la pédagogie en atelier. Les étudiants travaillent en laboratoire sur des exercices en équipe qui valident les divers apprentissages ainsi que sur des examens et un projet final individuel qui confirment leur maîtrise de la représentation informatique 2D et 3D
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction au numérique : histoire et principes de l'imagerie créée par ordinateur (matériel et logiciel) • Initiation au traitement d'image 2D de type matricielle (ex. Photoshop™) • Initiation au dessin de type vectoriel : dessin d'illustration et dessin technique (ex. Illustrator™ et SolidWorks™) • Préparation de documents en fonction du type de sortie : impression, web ou présentation (type de fichier, résolution, couleurs, etc.) • Initiation à la modélisation 3D de type solide et les techniques de rendu de base (ex. SolidWorks™) • Intégration des images 3D en contexte grâce au traitement d'image • Initiation à la mise en page par ordinateur afin de préparer des documents de présentation (ex. InDesign™) • Comprendre les principes de base de ces logiciels afin de permettre l'auto apprentissage
Habiletés à développer	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir illustrer et dessiner techniquement un concept de design en utilisant des logiciels d'image 2D • Savoir modéliser une forme simple et en faire un rendu de base en utilisant un logiciel 3D • Savoir mettre en contexte et préparer la mise en page d'un concept destiné à une présentation de design • Savoir prendre des décisions judicieuses pour l'élaboration d'un document numérique (2D et 3D)
Formule pédagogique et modalités d'évaluation	<p>Ce cours sera dispensé en deux volets : A – théorique, et B – pratique (laboratoire). La matière théorique sera présentée sous forme de cours magistraux et complétée par des exemples permettant d'illustrer les applications et d'ancrer les connaissances. Des exercices en équipe, des examens, ainsi qu'un travail pratique réalisé individuellement dans le laboratoire informatique permettront d'opérationnaliser les notions théoriques et d'évaluer les compétences. Un moniteur sera disponible afin d'encadrer les étudiants dans le laboratoire. En tenant compte de la nature de la matière dispensée dans ce cours, la présence dans les deux volets (théorique et pratique) est obligatoire.</p> <p>Le cours fait l'objet d'une évaluation qui prend en considération les habiletés à développer aussi bien que la participation au travail en laboratoire, la présence, les examens et le travail final (voir critères d'évaluation et pondération dans le plan du cours).</p>
Ouvrages de référence	Voir le plan de cours

École de design Industriel

Plan de cours

DIN 1110 – Infographie 1

Chargé de cours: Marc-André Landreville
ma.landreville@umontreal.ca (marc@landreville.info)

Horaire :

Théorie : mardi de 13h00-16h00 du 04/09/2018 au 20/12/2018

Pratique : mardi 16h30 à 19h30, mercredi 16h30 à 19h30

Lieu: 0030 et au www.din1110.info

Déroulement du cours / modalités organisationnelles

- Le cours débutera avec une **période théorique** lors de laquelle seront transmises les connaissances nécessaires pour le sujet du jour.
- **Période d'application** : les étudiants réaliseront des travaux afin d'appliquer les connaissances et les techniques présentées. Lors de cette période d'application, un moniteur sera disponible au laboratoire pour aider les étudiants et répondre aux questions. Ces périodes sont réservées dans le laboratoire informatique pour un usage exclusif des étudiants du cours.

Travaux / livrables

1.	Illustrator vectorielle	5 %
2.	Photomontage 1	10 %
3.	Photomontage 2	30 %
4.	Illustration matricielle	25 %
5.	Mise en page complexe	30 %

Pondération et critères d'évaluations

Pour chacun des travaux exigés durant le cours, une fiche d'évaluation sera remise expliquant les objectifs de chaque travail ainsi que les critères d'évaluation spécifique à ce travail. L'élève sera noté sur sa capacité à réaliser les travaux demandés de manière « techniquement correct » dans la pratique de sa future profession.

La présence en atelier est obligatoire. Les absences répétitives injustifiées peuvent engendrer un échec si elles ne permettent pas au professeur/chargé de cours de: 1) suivre et encadrer les travaux, 2) évaluer la progression de l'étudiant(e), 3) apprécier sa participation aux activités de groupe et critiques, 4) juger si les travaux remis ont été réalisés par ce dernier

Calendrier

Module 1	DATE	DESCRIPTION	REMISE
Cours 01 - Illustrator	04/09/	Initiation à Illustrator	
Cours 02 - Illustrator	11/09/	Approfondissement des notions dans Illustrator, Présentation TP1	
Module 2	DATE	DESCRIPTION	REMISE
Cours 03 - Photoshop 1	18/09/	Début du module 2 sur Photoshop.	TP1
Cours 04 - Photoshop 2	25/09/	Photoshop, les calques et les masques. Présentation TP2	
Cours 05 - Photoshop... la suite.	02/10/	Photoshop, photomontage	
Cours 06 - Photoshop avancé	09/10/	Photoshop, photomontage la suite, Présentation TP3	TP2
Cours 07 - Photoshop avancé	16/10/	Photoshop un dernier tour d'horizon	
Module 3	DATE	DESCRIPTION	REMISE
Cours 8 - Illustration	30/10/	Illustration matricielle, Présentation TP4	
Relâche			
Cours 09 - Illustration PSD 2	06/11/	Illustration la suite	TP3
Module 4	DATE	DESCRIPTION	REMISE
Cours 10 - Mise en page Illustrator	13/11/	Divers exercices de mise en page avec le logiciel Illustrator	
Cours 11 - Indesign 1	20/11/	Introduction à Indesign	TP4
Cours 12- Indesign 2	27/11/	Indesign. Présentation TP final	
Cours 13 - Indesign 3	04/12/	Indesign	
Cours 14 - Mise en page avancé	11/12/	Indesign	
Cours 15 - Remise	18/12/	Remise final	TP - Final

Pénalités pour le retard et notation :

Tout retard dans la remise d'un travail sera pénalisé à raison de 10% de la note par jour de retard.

Selon les unités d'enseignement, certains exercices précis peuvent nécessiter la note de passage, indépendamment de la moyenne obtenue.

La note finale présente la moyenne cumulative des différentes étapes selon le barème défini par l'Université de Montréal. La notation se fait selon un système littéral.

	A+	4,3	90 / 100
Excellent	A	4,0	85 / 89,9
	A-	3,7	80 / 84,9
	B+	3,3	77 / 79,9
Très bon	B	3,0	73 / 76,9
	B-	2,7	70 / 72,9
	C+	2,3	65 / 69,9
Bon	C	2,0	60 / 64,9
	C-	1,7	57 / 59,9
	D+	1,3	54 / 56,9
Passable	D	1,0	50 / 53,9
Faible	(échec) E	0,5	35 / 49,9
Nul	(échec) F	0	0 / 34,9
Échec par absence	F*	0/0	0 / 0

Règlement :

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études :

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives.

Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Tout étudiant nécessitant pour cause médicale du temps supplémentaire pour les examens, doit avertir le professeur du cours ou de l'atelier et justifier sa demande avec un document du SAE.

Les commentaires discriminatoires publiés numériquement à propos des programmes, du personnel ou toute structure de l'Université sont passibles d'action corrective.

Pour tout commentaire concernant l'enseignement en atelier ou en cours, les étudiants sont d'abord invités à en faire part au chargé de formation pratique, chargé de cours ou au professeur en charge du cours, puis au coordonnateur de leur cohorte. Les autres canaux de communication peuvent se faire via les représentants de la cohorte dans les Comité des Études et via les évaluations statutaires.

Intégrité, fraude et plagiat :

L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> Le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants y est présenté de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents.

Valorisation :

Quand un projet démontre une possibilité de valorisation, une déclaration d'invention (DI) doit être signée par tous les participants.

NOTE : Le masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.